



Association de la Famille SEYDOUX

20 rue Théodore de Banville - 75017 Paris – France

E-mail : famille.seydoux@laposte.net

Site internet : www.seydoux.fr

Compte-rendu de l'AG du 10 Avril 2015

L'assemblée s'est tenue de 19 h à 22 h dans les locaux de la très belle **Fondation Jérôme Seydoux-Pathé** où Jérôme et Sophie Seydoux nous avaient aimablement conviés.

Près de 72 personnes y ont participé. ; 40 pouvoirs avaient été envoyés.

Le quorum étant largement atteint, l'AG a pu valablement délibérer.

Le rapport d'activité 2014 ((voir PJ 1) présenté par Patrick Seydoux, vice-président, a été approuvé à l'unanimité.

Le rapport financier (voir PJ 2) présenté par Jérémie Seydoux, trésorier, a été approuvé à l'unanimité.

La cooptation de Jérémie Seydoux en tant qu'administrateur a été ratifiée par l'AG à l'unanimité. Son mandat prendra fin en 2018.

A la suite de l'appel fait pour pourvoir les postes d'administrateurs vacants, le Conseil d'administration (CA) a enregistré la possible candidature de Delphine Pineda/Braunstein. Avant de la confirmer, elle sera invitée à assister à une prochaine réunion du CA.

Avant d'aborder la question de l'avenir de l'association, son président Bruno Seydoux rappelle à qui s'adresse l'association et quelles ont été et sont ses réalisations et activités.

- L'association a été créée en 1988.
- Elle a réalisé des travaux appréciés tant du point de vue historique que du point de vue du maintien des liens entre les descendants.
- C'est une association « consultée et enviée ».

Bruno Seydoux évoque ensuite les raisons de s'interroger sur l'avenir :

1^{ère} raison : Les recherches historiques majeures semblent avoir abouti ... quoique, malgré les travaux de Sébastien Langlois-Berthelot et ceux des cousins suisses, le lien n'est pas totalement fait avec les ancêtres de Vulruz et

l'origine de l'orientation industrielle des deux frères Charles et Auguste dans le textile n'est pas expliquée ...

2^{ème} raison : La croissance du nombre de « descendants ».
Nous en sommes à la 8^{ème} génération depuis François Seydoux, le père de Charles et Auguste, né en 1767.

Plus de 2.000 descendants, hors conjoints, recensés et ...en croissance exponentielle ... bientôt 4.000 ...

3^{ème} raison : Que reste-t-il de commun entre les « descendants » ?

a) Des gènes ?

b) Une religion ?

c) Des liens industriels ?

d) Des lieux de vacances ou de vie communs ?

e) Un patronyme ?

4^{ème} raison : les adhérents

- Beaucoup de fidèles mais très peu de renouvellement.
- Les plus jeunes sont surtout inscrits par leurs parents.

5^{ème} raison

- L'insuffisance de relais pour l'animation et la gestion

Pour ces différentes raisons, les adhérents ont été sollicités et les **résultats du questionnaire** ont été les suivants :

- 60 réponses,
- 54 vœux « chaleureux » de continuité, d'approbation et d'encouragement,
- 1 seul souhait de clôture de l'association,
- 3 souhaits de «transformation » (branches/nom)
- Des acceptations d'« allègement » ... mais seulement s'il n'est pas possible de maintenir l'existant.
- Et, des souhaits spécifiques :
 - Un réseau d'échanges ... en plus du site...
 - Une grande journée des descendants tous les 4/5 ans

- Des rencontres « légères » régionales ou thématiques organisées par un adhérent (et non par les administrateurs)
- Enfin des propositions d'aide :
 - Pour suivre une branche,
 - Pour saisir la généalogie,
 - Pour poursuivre les recherches,
 - Pour donner un coup de main « ponctuel » ...

Un débat s'instaure alors avec la salle. Nombre de présents y participent et notamment des représentants des plus jeunes générations.

Les orientations évoquées par le CA sont de façon générale largement approuvées :

- Poursuite de l'association
- Allègement de la charge de travail : Un annuaire tous les 4 ans (sauf si quelqu'un accepte de s'en occuper ?)
- 2 bulletins par an au lieu de 3.
- Abandon du suivi généalogique « exhaustif » mais incitation à procéder par « branche » et mise en relation des branches.
- Développement d'un réseau d'échanges type facebook

Cependant, le président insiste sur l'impérieuse nécessité de trouver de **nouveaux administrateurs** pour prendre le relais et assurer l'avenir

(Une intervention d'Hubert Coste sur le travail qu'il a réalisé sur la branche aînée n'ayant pu se faire dans le cadre de l'AG, un article sera publié sur ce sujet dans le prochain bulletin)

A l'issue de l'AG, **Jérôme Seydoux** évoqua avec chaleur, humour et sagesse ce que pouvaient représenter la famille et le nom Seydoux, puis **Sophie Seydoux** présenta de façon passionnante la fondation qu'elle préside et qu'elle anime de façon si vivante aussi bien en direction des professionnels que des jeunes scolaires et étudiants.

Leurs interventions furent suivies d'une **visite de la Fondation** dans les locaux exceptionnels réalisés par Renzo Piano puis d'un sympathique moment convivial autour d'un très agréable buffet.

Pièce jointe N° 1

AG du 10 /04/2015

Rapport d'activités 2014

► Le nombre d'adhérents, qui était de 129 en 2011, de 117 en 2012, de 142 en 2013 (année de publication d'annuaire), a été de 125 en 2014.

► L'AG du 22 mars 2014 à laquelle 45 personnes ont participé a été suivie d'une conférence sur le thème « Les Seydoux en France d'hier à aujourd'hui ». Les travaux étaient présentés par Anne d'Albis, Christian Seydoux et Bruno Seydoux.

L'exposé de Christian Seydoux sur « L'épopée textile et la branche cadette » peut être vu sur le site de l'association ou communiqué sur papier en le demandant à l'association.

► Il n'y a pas eu de découverte historique majeure sur nos ancêtres en 2014. Par contre des témoignages sur leurs vies et leurs activités continuent à parvenir à l'association qui les diffuse dans les bulletins.

► 3 bulletins ont été édités et ils semblent toujours appréciés. Le nombre de demandes de bulletin « papier » est de 80 sur 125 abonnés. (64%) Pour mémoire le coût d'un bulletin est d'environ 3,3€ + 1,05 € de frais d'envoi).

► Il a été procédé à un retraitage par photocopie du livre « La famille Seydoux au Cateau-Cambrésis ». Ce procédé permet d'effectuer des tirages en petit nombre sans coût important et sans constitution de stocks. (Coût de l'exemplaire 12 €. Quelques exemplaires sont disponibles).

► Le site a pu être rouvert en 2014 grâce aux travaux d'Anne d'Albis qui le gère et d'Antoine Seydoux qui l'a mis au point. Il est composé d'une partie ouverte à tous et d'une partie privative réservée aux adhérents qui disposent d'un code d'accès. Ce code qui est régulièrement changé est communiqué lors de la parution de chaque bulletin.

► Le CA s'est réuni 2 fois (5 juin et 9 décembre).

► A l'issue de l'AG, le bureau a été régulièrement constitué. Un administrateur a été coopté, Jérémie Seydoux, et il a accepté d'être trésorier. Sa ratification sera soumise à l'AG d'avril 2015.

► Les comptes de l'association ont été transférés de la Société Générale au Crédit Agricole en raison de l'absence de coût de gestion de cette dernière banque.

► Avec le soutien de l'association, Hubert Coste a entrepris un vaste travail de recensement des informations concernant tous les membres de la branche dite « aînée ».

Composition du CA : Anne d'Albis (secrétaire), Monique Galabert, Bruno Seydoux (président), Jérémie Seydoux (trésorier), Patrick Seydoux (vice-président), Christine Vaillant, Daniel Vandeventer. 3 postes non pourvus.

Pièce jointe N° 2

RAPPORT FINANCIER 2014.

ETUDE DES FLUX ET DES COMPTES :

Les recettes composées exclusivement cette année des cotisations des membres adhérents s'élèvent à 4276€.

Les dépenses se montent à 2674,70€:

- principal poste: frais postaux pour 901,01€.
- second poste: publication du bulletin trimestriel; 871,06€.
- troisième poste: solde du développement informatique; 400€.

Soit 2172,07€ sur 2674,70€; 81,20% des dépenses.

Le solde étant composé de la location de la salle, du buffet, de l'assurance responsabilité civile...

Le résultat de ces opérations laisse apparaître une trésorerie de 1682,66€ pour l'année 2014.

Le journal comptable laisse apparaître un solde du compte banque de 1581,35€; la différence avec les 1682,66€ provient de 62,39€ d'intérêt d'un compte sur livret et de 38,93€ de plu-value sur sicav de trésorerie que nous avons vendu selon leur rendement faible.

Le cumul au fil des années laisse apparaître un solde des compte bancaires au 31/12 de 8920€ hors opérations en cours.

La trésorerie de l'association a pu subvenir aux besoins selon les cotisations des adhérents.

Les comptes sont au 31/12/2014 équilibrés.

Je certifie l'exactitude des comptes et leurs enregistrements selon mes connaissances comptables.

Selon les cotisations 2015 arrivées et prévues, l'association pourra se permettre de continuer son activité.

Enfin, la société générale détentrice du compte de l'association ayant émis une nouvelle tarification mensuelle, afin de ne pas pénaliser les adhérents et après étude auprès de quelques établissements financiers, le conseil d'administration a décidé le changement d'établissement bancaire auprès du crédit agricole.
